L'Auvergne des villes

Références du dossier

Numéro de dossier : IA00141346
Date de l'enquête initiale : 2014
Date(s) de rédaction : 2017
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale villes en Auvergne

Désignation

Aires d'études : Auvergne

Historique

La région et son réseau de villes.
L'entité administrative de l'Auvergne comprend, outre les unités bien identifiées des anciennes Basse et Haute-Auvergne, une grande partie du Bourbonnais, et une enclave du Velay. Le Bourbonnais a formé une unité politique, que l'on retrouve dans la constitution du département de l'Allier et de l'évêché de Moulins, mais des solidarités profondes, notamment culturelles, unissent l'Auvergne et le Bourbonnais, entre autres régions, dans ce que Pierre Bonnaud a baptisé la « France médiane ». Le Velay, lui, inscrivait son histoire avant la Révolution dans celle du Languedoc. L'entité géographique plus vaste à laquelle Auvergne, Bourbonnais et Velay appartiennent reste prioritairement le Massif central.
D'après Jean-Luc Fray, la primauté du facteur ecclésial est une caractéristique des « lieux centraux » d'Auvergne dès le bas Moyen Âge. Sur les soixante villes, ou « localités centrales » médiévales, vingt avaient une origine antique, avec une spécificité auvergnate et bourbonnaise : sur ces vingt, cinq étaient des stations thermales dès l'Antiquité.
Dès cette époque, l'altitude apparaît comme une donnée trop contraignante à l'implantation mais des exceptions sont à noter : Saint-Flour (881 m d'altitude), Mauriac (722 m), Aurillac (685 m), Le Puy-en-Velay (630 m) et Herment (823 m). Les voies navigables (Allier et Dore) sont attractives (Pont-du-Château, Pont-de-Dore), de même que la « voie régordane » (la route de Paris au Midi languedocien) : dix villes sont disposées sur son tracé ou à proximité. C'est d'ailleurs un des facteurs qui conduit à un « retournement de centralité » : Moulins supplante à partir du XVe siècle les centres de pouvoir que sont Souvigny et Bourbon-l'Archambault, grâce à sa situation dans la vallée de l'Allier. Nous noterons aussi que le roi et les seigneurs locaux (comtes d'Auvergne principalement) se sont lancés dans la création de villes nouvelles aux XIIe et XIIIe siècles (Montferrand, Riom, Ardes-sur-Couze…). Pour ce qui concerne les débuts de l'époque moderne (XVIe-XVIIe siècles), nous ne disposons donc pas de référentiel complet sur la région, qui permettrait de saisir les localités centrales du Moyen Âge dans leur évolution. Paul Claval a cependant publié en 1984 des cartes de France destinées à figurer l'évolution du réseau urbain français jusqu'au milieu du XVIe siècle : il observe qu'entre la Gaule romaine et cette date, « une trame enfin régulière de villes petites et moyennes » s'est mise en place. Au vu des cartes produites par cet auteur (sur lesquelles les villes sont figurées par des points anonymes), il semblerait que l'Auvergne illustre particulièrement bien cette transformation du territoire. Au début du XIXe siècle, la région, spécialement la zone centrale située entre Gannat et Brioude, se distingue par un pullulement de villes et bourgs. Il n'y a qu'en Alsace et autour de Nîmes et Avignon qu'un phénomène semblable est visible sur la carte de France produite par les chercheurs de l'École des Hautes Études en Sciences sociales à partir des résultats d'enquêtes de 1806 et 1809.
Le maillage formé par l'ensemble des villes est un facteur de cohésion pour la région mais il ne se serait que progressivement transformé en réseau urbain, au sens d'un ensemble de villes « reliées entre elles d'une manière durable et structurante par des interactions et des flux d'échanges matériels et immatériels ». D'après les géographes, ce n'est qu'à partir des années 1970 qu'une « pyramide urbaine » se serait dégagée. Pierre Estienne montre que les relations, de quelque nature que ce soit, entre Aurillac et Clermont-Ferrand ont significativement augmenté à partir de cette date, au détriment des relations entre Aurillac et Paris. Actuellement, le réseau urbain auvergnat fonctionne bien d'après Jean-Charles Edouard. Cet auteur se sert du concept de réseau urbain pour indiquer un « ensemble de villes hiérarchisées et interdépendantes dans un espace donné ».

Description

Des villes, des buttes et la multipolarité.

Si l'altitude apparaît comme une donnée trop contraignante à l'implantation des agglomérations au Moyen Âge, on observe en 2007 une accentuation de la mise à l'écart des zones de montagne, corrélée à l'extension de l'étalement périurbain et à une dynamique démographique qui se diffuse sur l'axe central Brioude-Vichy. En privilégiant la circulation dans les vallées, une aire métropolitaine s'est étendue à cheval sur les deux entités Auvergne et Bourbonnais en les soudant, et délaissant par ailleurs les zones d'altitude. Cette mise à l'écart aurait commencé, d'après Daniel Martin, au XVIIIe siècle. Ainsi écrit-il qu'à la veille de la Révolution le réseau routier était « inégalement réparti au profit de la Basse-Auvergne, laissait largement en dehors les hautes terres et ne rompait pas l'isolement de nombreuses paroisses […]. Si les routes "des intendants" favorisèrent, en principe, le développement du roulage, leur insuffisante densité […] contribuèrent paradoxalement à l'enclavement d'une Auvergne certainement plus ouverte et franchissable du temps des mulets et du portage » !

L'organisation des territoires urbains, quand elle est manifestement liée au relief de la région, doit encore compter avec des sites de buttes, qui « entraînent souvent le dédoublement de l'agglomération » (ville haute, ville basse). Parmi les plus représentatives des quatre-vingt-onze villes sélectionnées figurent Clermont et Montferrand mais aussi Riom (Puy-de-Dôme), pour lesquelles Marilyne Doutre parle « d'acropole », Saint-Flour (Cantal), Lapalisse (Allier), et Thiers (Puy-de-Dôme). Pour ce qui concerne l'agglomération de Clermont, Hélène Dartevelle écrit : « La mise en scène des villes était une préoccupation chère aux Romains. Le relief particulier du bassin de Clermont [« nombreuses buttes et autres édifices volcaniques »] s'est particulièrement bien prêté à cet exercice […] ». Puis, la ville haute correspond classiquement au lieu d'implantation d'un château ou d'un établissement religieux fondateur, et la ville basse aux abords des rivières, recherchées en priorité par les tanneurs. Il peut y avoir eu aussi dédoublement d'origine médiévale quand « les influences entre église paroissiale et château, au lieu de se conjuguer, se sont concurrencées ». Et si la ville dispose de plusieurs buttes plus ou moins importantes, certaines pourront avoir un rôle de « mobilier urbain » : les dykes (murs de lave) du Velay font office de socles pour des statues ou des croix (Vierge ou statue de Saint-Joseph au Puy-en-Velay, Vierge de Laroquebrou, calvaires d'Yssingeaux et, dans le Puy-de-Dôme, calvaire et monument aux morts de Châtel-Guyon…), ou bien favorisent l'aménagement de squares ou jardins-belvédères (parc de Montjuzet à Clermont-Ferrand, Longpuy à Châtel-Guyon, sur le sommet duquel a été érigé le monument aux morts…). Mais les localités peuvent aussi se trouver dédoublées pour d'autres raisons. Bien sûr, les gares, qui elles aussi préfèrent les lieux de plaine, constituent, comme ailleurs en France, un pôle attractif distinct du noyau urbain d'origine, de même que les routes importantes, quand elles ne sont pas réellement traversantes (comme à Riom par exemple où la voie Régordane devenue route royale a constitué l'axe d'implantation du lotissement médiéval, dont la ville n'est que le développement). On peut pourtant parler de dédoublement dans certaines localités quand le quartier de la gare apparaît comme un secteur disjoint du reste de la localité : Vic-sur-Cère (Cantal) correspond à ce schéma, et aussi a fortiori les cités devenues noeuds ferroviaires comme Saint-Germain-des-Fossés (Allier), et surtout Neussargues (Cantal). Dans ce dernier cas, le quartier de la gare a attiré mairie et commerces et seul l'édifice religieux continue d'animer le noyau historique. Suivant ce même principe, nous constatons des dédoublements lorsque des puits de mines ont été ouverts dans les alentours de localités plus anciennes (Commentry dans l'Allier, Saint-Eloy-les-Mines ou Brassac-les-Mines dans le Puy-de-Dôme), lorsqu'un quartier industriel est créé aux abords d'un canal juste ouvert (à Montluçon, avec la « Ville-Gozet », après l'ouverture du canal du Berry en 1834), lorsque des thermes ont été construits sur des sources situées en contrebas des villages les plus proches (à La Bourboule surtout, dans le Puy-de-Dôme, en contrebas de Murat-le-Quaire), ou encore, dans le cas de Besse et Super-Besse (Puy-de-Dôme), lorsqu'une station de ski a été ouverte sur le territoire communal.

À l'inverse, l'Auvergne présente le cas particulier de Clermont et Montferrand, deux villes anciennement indépendantes (le coeur de chacune est situé au sommet d'une butte). En 1630, le gouverneur avait obtenu un édit de Louis XIII afin qu'elles soient réunies pour constituer une grande capitale régionale. Le texte prévoyait notamment l'interdiction de bâtir sauf dans l'espace vide qui s'étendait entre les deux villes. Si le rassemblement n'a été effectif qu'un siècle plus tard, Montferrand étant alors reléguée officiellement au rang de faubourg de Clermont, alors rebaptisée Clermont-Ferrand, il semble inaugurer une politique de regroupement urbain dont les fondements applicables à tout le territoire national ne verront le jour qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. La loi du 15 juin 1943 ouvrait alors la possibilité de produire des Plans d'aménagement sur des territoires comprenant plusieurs communes (on parle à cette époque de « région » pour qualifier cet ensemble). Par exemple, Vichy, Bellerive-sur-Allier et Cusset font l'objet d'un même plan d'aménagement (finalisé en1947). Cette politique de regroupement est elle-même annonciatrice des créations de communautés de communes (1999). Aujourd'hui, le « Schéma de cohérence territoriale » (SCOT) du Grand-Clermont se veut multipolaire et le semis de buttes des environs de Clermont est présenté comme l'occasion « d'affirmer la lisibilité de la structure multipolaire » du territoire concerné, et de « mettre en scène les espaces bâtis ».

Comprendre la formation du territoire : les espaces urbains en Auvergne.

Au début du XIXe siècle, la principale forme urbaine héritée, sauf exceptions, reste celle des noyaux à réseau désordonné de rues, encombrées de saillies (encorbellements et surtout escaliers), générant des effets de coulisses et des impasses.

La région ayant été épargnée par les conflits (les bombardements), il n'est pas étonnant qu'elle apparaisse pour certains comme un conservatoire spécialisé dans ce genre d'héritage.
À partir de la promulgation de la loi du 16 septembre 1807, toutes les villes françaises doivent se doter d'un plan d'alignement : il s'agit de faciliter la circulation dans ce réseau désordonné de rues.

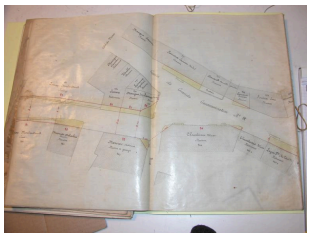

Cournon (Puy-de-Dôme). Exemple d'un plan d'alignement de traverse dite "chemin d'intérêt commun". Le plan est dressé par l'agent-voyer d'arrondissement en 1882. Archives municipales de Cournon-d'Auvergne. 1 O 13. (Photo chercheure). Aux plans d'alignement issus de la loi de 1807 (en général dressés par des géomètres, en collaboration éventuellement avec des architectes), s'ajoutaient les plans d'alignement des voies principales traversant les localités. Ils étaient l'oeuvre des ingénieurs des Ponts et Chaussées lorsqu'il s'agissait des routes impériales (puis royales puis nationales) de 1ère et seconde classes et celle d'agents-voyers recrutés localement pour les routes impériales de 3e classe, les routes départementales et les chemins vicinaux (à partir de la loi de création des services vicinaux du 21 mai 1836).

En 1919, la loi de planification urbaine dite loi Cornudet, complétée en 1924, remplace les plans d'alignement par des plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension. Elle représente en quelque sorte l'aboutissement des idées qui se mettaient en place depuis le XVIIIe siècle. D'autres dispositions suivent alors à un rythme plus soutenu jusqu'à nos jours (mise en place des plans d'aménagement régionaux en 1935, loi du 2 février 1941 qui réorganise les services de l'urbanisme, loi du 15 juin 1943...plans d'urbanisme directeurs à partir de 1958, schémas directeurs d'aménagement urbain, plans d'occupation des sols, plans locaux d'urbanisme...) .
Lorsqu'aux textes de loi qui concernent tout le territoire national on ajoute les décisions proprement municipales, on se rend compte que l'emplacement des édifices est un sujet âprement discuté et que les décisions prises alors sont propres à donner un sens à l'espace.

Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme). Rue du Docteur-Levadoux. La poste : située délibérément à mi-pente entre la partie basse de la ville où se trouve le centre thermal et où évoluent les curistes, et le centre historique, en partie haute, où demeurent les contribuables. De façon à satisfaire la direction des postes en même temps que les représentants des habitants (les conseillers municipaux).
Les frontières régionales ne sont pas étanches aux mouvements d'idées1. C'est l'évidence lorsque les lois qui conduisent à la production de plans d'aménagements sont à appliquer sur tout le territoire national. Mais parfois les représentants de l'État (préfets ou Conseil des bâtiments civils ou Commission supérieure d'aménagement, d'embellissement et d'extension des villes...) freinent localement les projets. Il est possible à ce sujet qu'entre autres paramètres, les situations financières des villes n'auraient de toute façon pas permis leur mise en oeuvre ou bien au risque d'un endettement important. Cela reste à prouver. Au vu des projets monumentaux que recèlent les archives (ceux par exemple conçus pour Brioude en 1818 ou pour Aubière en 1938), le citoyen est incité à se poser la question : ma ville a-t-elle échappé à ou a-t-elle été privée d'une transformation majeure ?
La référence à l'espace parisien s'impose en Auvergne - ailleurs aussi - comme modèle esthétique chez plusieurs représentants du pouvoir local, sans que les instances nationales n'y soient pour quelque chose. La migration des règlements, à l'initiative de ces mêmes responsables, se révèle d'un fort pouvoir unificateur en matière de formes urbaines. Ce sont des instructions étatiques qui prônent étalement et zonage à partir des années 1920 jusque dans les années 1960, pendant qu'en région Gaston Bardet d'un côté, Bernard Minot de l'autre, préviennent des méfaits de ces politiques urbaines dès les années 1940. Tous, élus et professionnels de l'aménagement, se heurtent à la difficulté de « prévoir l'avenir », inhérente au projet urbain.
Comprendre la formation du territoire, c'est se préoccuper de fonctionnement mais aussi d'histoire du goût : les pans coupés aux angles de rues, destinés au départ à faciliter la circulation (des véhicules mais aussi celle des piétons d'après une délibération du conseil municipal de Moulins datant de 1912), ont été jugés « très beaux » par certains au XIXe siècle, et leur multiplicité peut s'expliquer aussi avec ce type d'argument.

L’espace urbain est affaire de citoyens. Il arrive que les habitants expriment plus ou moins nettement la conscience qu’ils ont de « participer au théâtre de la rue » (l'expression est de Françoise BOudon) à travers les constructions qu’ils commanditent. Le rôle des habitants a été repéré à d’autres niveaux et dans différents registres. Par exemple, le beffroi de Moulins était naturellement protégé par l’attachement que les habitants lui manifestaient, relate un texte de 1824. L’hôtel de ville de Tence est reconstruit sur son ancien emplacement à la demande des Tençois, les emplacements des halles de Riom et de Maurs ont été désignés par des pétitionnaires entendus. Les enquêtes de commodo et incommodo et toute autre enquête préalable à des aménagements d’envergure ont eu plus ou moins de succès selon les villes, les époques et les projets, ce qui revient à dire que les habitants se mêlent plus ou moins selon les endroits et les périodes de la fabrication des espaces dans lesquels ils vivent.

Moulins (Allier). Place de l'Hôtel-de-Ville avec à gauche le beffroi dont il était écrit dans le procès-verbal du plan d'alignement daté du 1er mai 1828 (AN, F 1a-2002-238) : "L"horloge qui est fort ancienne et à laquelle tous les habitants tiennent beaucoup serait conservée". Ainsi, sans même qu'il soit nécessaire de protéger le monument au titre des Monuments historiques, les habitants sont à l'origine de sa sauvegarde : il s'agit probablement du plus efficace des types de sauvegarde patrimoniale.
Dans le dossier dit dossier collectif intitulé "Villes en Auvergne : les formes urbaines", on trouvera un exposé illustré des différentes caractéristiques morphologiques qu'ont en commun l'ensemble des 91 villes, issu d'un constat in situ. Ce même dossier est illustré également d'un choix d'extraits de plans généraux d'alignement de différentes villes, issus de l'application de la loi de 1807, présentés dans l'ordre chronologique, tous départements confondus (depuis une première version du plan de Brioude, en Haute-Loire, dont la datation la plus probable est 1817-1818 jusqu'au plan de Mauriac, dans le Cantal, daté de 1880-1881) : ces plans pourraient constituer une indication générale de ce vers quoi tendent les municipalités ; leur rassemblement met en évidence des objectifs communs entre villes, suscités bien évidemment par l'injonction législative. Les plans produits à l'occasion de la promulgation de la loi Cornudet (1919-1924), présentés de la même manière, dans un ordre chronologique, constituent en quelque sorte les derniers marqueurs d'une manière de concevoir les espaces urbains, que les plans d'alignement avaient inaugurée, la rupture consistant essentiellement à prévoir une évolution du tissu par zonage et dans une logique de discontinuité du bâti, à partir des années 1960.

1. L'historien de l'architecture et de l'urbanisme François Loyer a eu l'occasion d'écrire que l'identité "[...] est le produit de multiples courants extérieurs auxquels il s'agit de donner une traduction [...] ce défi de l'assimilation passe par une nécessaire hybridation entre le local et l'international". L'architecture de la Grèce au XIXe siècle (1821-1912), École française d'Athènes : Athènes, 2017.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Gares : plans de situation, 1862-1908**
  AD Puy-de-Dôme. S 5968. **Gares : plans** : Aigueperse, Riom, Gerzat, Clermont ; Sarliève, Le Cendre, Coudes, Les Martres, Vic-le-Comte, Issoire, Le Broc, Brassac. Par M. Populus, ingénieur des Ponts et Chaussées et du Contrôle. 1862-1908.
  Ces plans de gare indiquent les environnements immédiats de chacune des gares.
  AD Puy-de-Dôme : S 5968

Bibliographie

- **Art laïque dans le Puy-de-Dôme**
  BOIRON, Isabelle, BUCAILLE, Richard, JAY, C. *et al*. **Des esthétiques méconnues : II. Art laïque et architecture civile dans le Puy-de-Dôme (1789-2005)**. Clermont-Ferrand : Conseil général du Puy-de-Dôme (Carnets patrimoniaux du Puy-de-Dôme ; 9), 2005.
  Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : 63.318 ou CDP I074

- **Thermalisme et architecture thermale dans le Puy-de-Dôme**

BUCAILLE, Richard, VIRIEUX, Jeanne. **Des esthétiques méconnues : III. Thermalisme et architecture thermale en Puy-de-Dôme (XIXe -XXIe siècles)**. Clermont-Ferrand : Conseil général du Puy-de-Dôme (coll. "Carnets patrimoniaux", n°3), 2013.
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : 63.489 ou CDP M131

- **Les villes du Massif central**
  CENTRE d'ETUDES FOREZIENNES. Centre interdisciplinaires d'études et de recherches sur les structures régionales. Colloque de Saint-Etienne, 27-28 novembre 1970. **Les villes du Massif central**. Réd. Pierre Estienne, et al. Actes du colloque,1971.
  Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : 63.210

- **L'Auvergne urbaine**
  Centre d'études et de recherches appliquées au Massif central (CERAMAC). **L'Auvergne urbaine. Mythes et réalités de la ville auvergnate**. Clermont-Ferrand : CERAMAC (CERAMAC ; 18), 2002.
  Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : CDP AUV210

- **Villes du Massif central**
  ESTIENNE, Pierre. **Villes du Massif central**. Le Puy : Presses universitaires de France (Publications de la faculté des lettres et sciences humaines de Clermont-Ferrand ; XV), 1963.
  Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : AUV216

- **Aux villes du centre**
  FABRE, Xavier. **Aux villes du centre.** *Massif central. L'esprit des hautes-terres*. Paris : éditions Autrement (collection "*France"* ; n° 15), 1996, p. 158-167.
  p. 158-167

- **Villes d'eaux en France**
  GRENIER, Lise, dir. **Villes d'eaux en France**. Paris : Institut français d'architecture/Hazan, 1984.

- **Inventaire général, Les villes en Auvergne. Fragments choisis**
  Inventaire général. Service régional de l'Inventaire d'Auvergne. **Les villes en Auvergne. Fragments choisis**. Réd. RENAUD-MORAND, Bénédicte. Lyon : Lieux dits (Cahiers du patrimoine ; 109), 2014.

- **La ville au XVIIIe siècle en Bourbonnais**
  [Exposition. Archives départementales de l'Allier, Yzeure. 1993]. **La ville au XVIIIe siècle. Urbanisme et architecture en Bourbonnais**. Réd. Jean-Luc Lascar. Moulins : Conseil général de l'Allier, 1993.
  Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : 03.058 ou CDP J012

- **L'identité de l'Auvergne**
  MARTIN, Daniel, dir. **L'identité de l'Auvergne (Auvergne - Bourbonnais - Velay), mythe ou réalité historique. Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours**. Nonette : Créer, 2002.

- **Une aventure de l'esprit. La morphologie des villes en Auvergne, en quatre ans**
  RENAUD, Bénédicte. **La morphologie des villes en Auvergne, en quatre ans**. In MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, et AL. Colloque "1794, 1964, 2004, 2014. Dynamiques d'une aventure de l'esprit : l'Inventaire général du patrimoine culturel" (Cahiers du patrimoine ; 115 ; 2014 ; Paris). *Une aventure de l'esprit. L'Inventaire général du patrimoine culturel*. Lyon : Éditions Lieux dits, 2016, p. 166-173.

Périodiques

- **20 ans d'urbanisme appliqué, par G. Bardet, 1939**
  BARDET, Gaston. **Vingt ans d'urbanisme appliqué**. *Architecture d'aujourd'hui*, mars 1939, n°3, p. 2-3.

Le titre de l'introduction donnée par G. Bardet est le thème du numéro de la revue.
p. 2-3

- **Il faut savoir arrondir les angles**
  LAURENT, Christophe. **Il faut savoir arrondir les angles**. *Auvergne architectures*, 2008, n°45, p. 23.
  p. 23

Liens web

• Villes en Auvergne : articles, exposition photos, plans cadastraux, cahier des clauses scientifiques et techniques : http://www.auvergne-inventaire.fr/Les-inventaires/Villes-en-Auvergne
• Comparaison du plan cadastral ancien et du plan cadastral actuel pour les 91 villes : http://www.auvergne-inventaire.fr/Les-inventaires/Villes-en-Auvergne/PLANS CADASTRAUX/
• Formes urbaines dans le Cantal. Morceaux choisis des structures urbaines dans le Cantal. : http://www.auvergne-inventaire.fr/Les-inventaires/Villes-en-Auvergne/Articles
• Placer la première loi de planification urbaine (1919-1924) dans la réflexion actuelle : le cas de l'Auvergne. : http://insitu.revues.org/13754
• Un projet d'aménagement urbain méconnu (Clermont-Ferrand, 1944). : http://www.auvergne-inventaire.fr/Les-inventaires/Villes-en-Auvergne/Articles
• Statue du Forgeron, par Paul Sylvestre. : http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/palissy_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_98=REF&VALUE_98=PM03000604
• Statue du Paysan, par Jules Dalou. : http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/palissy_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_98=REF&VALUE_98=PM03000603

Annexe 1

Références archivistiques : sources manuscrites, sources imprimées, documents figurés.

SOURCES manuscrites, SOURCES imprimées, DOCUMENTS figurés (extrait de la publication **Les villes en Auvergne. Fragments choisis.** Lyon : Lieux dits, 2014, p. 171-175).

SOURCES MANUSCRITES

Archives nationales

-Centre des archives contemporaines de Fontainebleau.

Versement 19770084, art. 40 (Bourbon-l'Archambault, Commentry, Montluçon), art. 49 (Vichy). Versement 19790426, art. 41 (Bellerive-sur-Allier, Bourbon-l'Archambault, Commentry, Cusset, Vichy), art. 47 (Moulins, Néris-les-Bains). Versement 19810400, art. 206 (Aubière, Beaumont), art. 211 (Ceyrat, Chamalières, Saint-Eloy-les-Mines), art. 212 (Châtel-Guyon), art. 225 (Le Mont-Dore), art. 213 (Clermont-Ferrand), AFU 10332 (Royat).

-Centre d'accueil et de recherche des archives nationales (CARAN).

F/2/2951. Loi de 1919-1924 : textes, listes de communes.F/1a/2002-238. Plan d'alignement de Moulins, descriptif, 1828.F/1a/2002-216. Plan d'alignement d'Yssingeaux, descriptif, 1828.

Archives départementales

-Allier

Série O. Administration et comptabilité communales, 1800-1940.Bellerive-sur-Allier, 3 O 1639, voirie urbaine, 1906-1937 ; 2 O 301, monument aux morts, 1920 ; 2 O 309, plan topographique, 1925. Bourbon-l'Archambault, 2 O 465, hôtel de ville, 1811-1896 ; 3 O 1671, voirie urbaine, 1843-1946. Montluçon, 2 O 2921, hôtel des postes, 1931. Moulins, 2 O 2921, hôtel de ville, 1820-1915 ; 3 O 2097, voirie urbaine, 1870-1936 ; 2 O 3030, projet de confection d'un plan de ville, 1901-1902. Saint-Pourçain-sur-Sioule, 2 O 3897, monument aux morts, 1919-1920. Varennes-sur-Allier, 2 O 4527, reconstruction de l'église, 1877-1878.

-Cantal

Série J. Documents entrés par « voie extraordinaire ».Fonds Leymarie, 6 J 66-67 (dossiers de l'érudit M. Leymarie (1904-1986), notamment dépouillement des délibérations du conseil municipal d'Aurillac).Série E. Archives

communales déposées.Vic-sur-Cère, E Dep 1437/7, établissement d'une mairie-caserne de gendarmerie-halle-poids public, 1819-1822.Salers, 5 E 1325/36, monument Tyssandier d'Escous, 1896.Série N. Administration et comptabilité départementales.Aurillac, 4 N 6-13, préfecture, an IV-1939.Série O. 2 O. Administration communale. Allanche, 2 O 1/9, voirie urbaine, 1897-1912 ; 2 O 1/1, bâtiments communaux, 1845-1922. Chaudes-Aigues, 2 O 45/8, vicinalité urbaine et rurale, 1838-1940. Laroquebrou, 2 O 94/1, bâtiments communaux, 1824-1828. Massiac, 2 O 119/9, voirie urbaine, 1817-1912 ; 2 O 119/1, bâtiments communaux, 1840-1846. Mauriac, 2 O 120/1, bâtiments communaux, [1819]-1937 ; 2 O 120/11, extrait du p.-v. de la commission d'architecture du département, 1876. Maurs, 2 O 122/1, bâtiments communaux, 1811-1941. Montsalvy, 2 O 134/1, bâtiments communaux, an XII-1872. Murat, 2 O 138/1, vicinalité, rues et places, an XI-[vers 1900] ; 2 O 138/1, bâtiments communaux, 1848-1950 ; 2 O 138/9,descriptif du plan d'alignement et enquête, 1842-1845. Riom-ès-Montagnes, 2 O 162/8,vicinalité, 1807-1930. Salers, 2 O 219/1, bâtiments communaux, 1900-1923.Série S. Travaux publics et transports.2 S. Grande voirie. 2 S 179, Laroquebrou, route départementale Mauriac-Saint-Céré, 1831-1850. 2 S 108 et 109, Mauriac, permissions de balcon, 1840-1844, 1883.

-Haute-Loire

Série N. Brioude, 4 N 13, sous-préfecture, an IX-1936 ; 4 N 39, nouvelle gendarmerie, 1901.Série O. Aurec-sur-Loire, 12 O III-2, lotissements, 1932-1952. Le Chambon-sur-Lignon, 51 OXI, création d'une place publique, 1923-1926. Monistrol-sur-Loire, 137 O XI, voirie urbaine,1817-1949. Le Puy-en-Velay, 157 O III, biens communaux, 1813-[1946] ; 157 O IV/17/2,monuments et édifices, 1826-1935 ; 157 O XI 1-1, plans généraux d'urbanisme, 1819-[1944].Yssingeaux, O 849, voirie, 1825-1850 ; 268 O I, rues et places, [1819]-1885.

-Puy-de-Dôme

Série C. 1 C. Administration provinciale. 1 C 6358, traverse de Clermont, 1780.Série E. 3 E 70/16 et 17, Ceyrat. 3 E 357, Saint-Eloy-les-Mines. 3 E 430, Thiers.Série M. Administration générale 1800-1940. Police administrative, urbanisme : M 60856(liste des communes tenues d'avoir un PAEE), M 60832 (Aubière), M 60834 (Beaumont), M60847 (La Bourboule), M 60859 (Ceyrat), M 60846 (Chamalières), M 60835 (Châtel-Guyon),M 60857 (Clermont-Ferrand), M 60836 (Durtol), M 60858 (Mont-Dore), M 60853 et M60855 (Registres de la commission départementale d'urbanisme, 1925-1939), M 60842 (Riomet Royat), M 60844 (Riom).Série O. Voirie urbaine. Ambert, O 017/1 et 2, an IX-1850 et 1852-1886. Clermont-Ferrand,O 015/44, quartier du Château-Rouge, 1885. Issoire, O 018/1, 1810-1886. Mont-Dore, O01173, terrain dit Mamelon vert, 1827-1828 ; O 0394, monument aux morts, 1923. Thiers, O020/1, voirie urbaine, an IX à 1850.2 O. Administration communale. Ardes-sur-Couze, 2 O 1916, mairie, gendarmerie, écoles,halle, 1831-1942. Besse, 2 O 2363, halle-mairie-justice de paix, an IX-1868 ; 2 O 2359,mairie 1845-1897. Brassac-les-Mines, 2 O 50/2, mairie, 1858-1930. Ceyrat, 2 O 70/7, mairie et écoles, 1850-1930 ; 2 O 70/11, maison du peuple et bains-douches, 1922. Chamalières, 2 O75/8, hôtel de ville, mairie-école, 1810-1937. Mont-Dore, 2 O 235/4, église, 1821-1935.Riom, 2 O 298/13, assainissement de quartier, 1926. Royat, 2 O 307/9, hôtel des postes, 1922-1932 ; monument aux morts, 1924-1935. Saint-Germain-Lembron, 2 O 371/6, champ de foire,1829-1841 ; halle au blé, an IX-1907 ; hôtel de ville, justice de paix et école de garçons, 1843-1911 ; monument aux morts, 1923-1925.Série S. Dossiers d'autorisation de voirie, 1800-1940. S 06, route nationale 9, 1792-1910 (S06/26 : Issoire, 1821-1852). S 09/1, autorisations de voirie, 1800-1940. S 2563-2569,alignements dans les traverses d'agglomération, 1826-1867.Série W. Série continue, après 1940. Préfecture, règlementation. Urbanisme. Chamalières, 593 W 116, projet d'immeuble d'angle, 1955-1960. Clermont-Ferrand, 1639 W6, projet d'aménagement et de reconstruction, 1945-1964 ; 379 W 51, règlement, 1951 ; 1709W 333, plan d'urbanisme directeur, 1951-1962 ; 593 W 112, plan d'urbanisme de détail, place de Jaude, 1962. Commission départementale d'urbanisme, 593 W 112, 1944-1962. Issoire,235 W 61, plan d'extension, 1945-1949 ; 299 W 4/5/6, plan d'aménagement, 1940-1959 ;1658 W 191, PUD, 1945-1960 ; 301 W 65, voirie urbaine, 1954. Mont-Dore, 2 W 139, pland'urbanisme directeur, 1950-1963.
Microfilms d'archives communales. 1 Mi 557. Saint-Germain-Lembron, registres des délibérations du conseil municipal, 1883-1900.

Archives municipales

-Aurillac

Registres des délibérations du conseil municipal, 1913-1926.Série M. Édifices publics. 1 M 7, halle au blé, an V-1914.Série O. Voirie. 1 O 1/8, permissions de voirie, 1881-1911. 1 O 2/5, alignements et PAEE,1920-1925.

-Beaumont

Registres des délibérations du conseil municipal, 1936-1946.Registre des alignements, 1852-1877.

-Bellerive-sur-Allier

Registres des délibérations du conseil municipal, 1924-1947.

-Brioude

Série W. 1 W 2005, reg. 27, alignement et plan d'embellissement, 1813-1851.

-Brassac-les-Mines

Série M. 2 M 3, transformation de l'église en marché couvert, 1921-1931.Série O. 1 O 3, permissions de voirie, 1864-1931.Série W. 6 W 38, maison du peuple, 1936-1949. 9 W 37, plan d'aménagement et maisonsminières, 1948-1949

-Le Chambon-sur-Lignon

Registres des délibérations du conseil municipal, 1919-1932.

-Châtel-Guyon

Non coté. Dossier du PUD, 1957-1964.Registres des délibérations du conseil municipal, 1918-1931.Registre des délibérations de la commission administrative de l'hôpital thermal, 1931-1939.Registre des délibérations de la Chambre d'industrie thermale, 1932-1959.

-Clermont-Ferrand

Registres des délibérations du conseil municipal, 1918-1954.Série I. Police, hygiène publique, justice. 2 I2 2, occupation de la voie publique, 1926.Série M. 1 M1 68, l'hôtel des postes, 1904-1905.Série O. 1 O9 31, place de Jaude, 1901-1930.Série W. 913 W 1, anciens plans d'urbanisme et d'alignement, 1924-1952. 896 W 1, plan d'extension, plan d'aménagement du groupement d'urbanisme, urbanisation du plateau Saint-Jacques, 1949-1976. 881 W 2, étude des structures de l'agglomération clermontoise, 1964.1343 W 1, ZUP de Croix-de-Neyrat, 1967.

-Commentry

Série D. 3 D 2,urbanisme, 1944-1952.Série O. 1 O 1, règlement de voirie urbaine, 1872. 1 O 2, rapport sur le service de l'architectevoyer,1864-1871. 1 O 3, plans d'alignement, 1815, 1858-1867. 1 O 5, arrêtés d'alignementmunicipaux, 1865-1872. 1 O 7, voirie urbaine, 1850-1890 (1 O 74, avenue de la station,1858).Série W. 28 W 31, règlement d'urbanisme et plans, 1960.

-Cournon-d'Auvergne

Registres des délibérations du conseil municipal, 1865-1889, 1932-1950.Série M. 1 M 2, mairie-école, 1898. 1 M 3, bureau de poste, 1884-1931.Série O. Voirie. 1 O 1 à 1 O 3, arrêtés d'alignement, 1806-1882.

-Cusset

Registres des délibérations du conseil municipal, 1902-1929.Dossier de dépouillement des différentes séries du fonds, destiné à établir l'histoire de la ville,par BOISSADIE-VILLEMAIRE, Véronique, archiviste communale.

-Issoire

Registres des délibérations du conseil municipal, 1911-1925.Série C. 1 C 11. « Issoire et ses projets d'urbanisme », 1947.

-Monistrol-sur-Loire

Registres des délibérations du conseil municipal, 1839-1922.Arrêtés de voirie, 1862-1877.

-Montluçon

Série T. Urbanisme/voirie. 7 T 1/1, arrêtés de voirie, 1870. 1 T 1/3, PAEE, 1919-1929. 1 T1/2, plan d'aménagement et d'extension, 1919-1937. 1 T 1/1, 1927-1958.

-Moulins

Registres des délibérations du conseil municipal, 1922-1935.

-Néris-les-Bains

Registres des délibérations du conseil municipal, 1919-1924.

-Neussargues-Moissac

Registres des délibérations du conseil municipal, 1904-1942.

-Paulhaguet

Registres des délibérations du conseil municipal, 1830-1956.

-Le Puy-en-Velay

Registres des délibérations du conseil municipal, 1917-1922.Série O. O1. Voirie et cours d'eau. O1 342-358 (ouverture, clôture et suppression de ruelles,impasses, placettes, 1790-1852). O1 466-468 (affaires diverses d'alignement, balcons, 1842-1900), O1 505-506 (murs de soutènement, 1863-1875). O2 175bis (pétition, 1843).Série N. N 2. Promenades publiques (pétition, s. d.).Série P. Cultes. Article 317. Pétition au sujet de l'emplacement du musée, 1861-1862.Non coté. Dossier « Urbanisme-Projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension-1922 ».

-Riom

Registres des délibérations du conseil municipal, 1790-1940.Série O. O 1. Autorisations de voirie, 1790-1872.

-Riom-ès-Montagnes

Registres des délibérations du conseil municipal, 1838-1848, 1919-1932.Série O. Voirie, 1903-1977, [1918]-1990.Série T. Documents d'urbanisme, 1945-1983.

-Royat

Série M. Édifices publics. 1 M 9. Hôtel des postes, 1922-1939. 1 M 10. Monument aux morts,1921-1930.Série T. Urbanisme. 3 T 1. Projets d'embellissement, 1926-[1958].

-Saint-Flour

Série M. Édifices publics. 1 M 19. Halle, an IX-1962. 1 M 10. Hôtel de ville, 1830-1909.Série O. Voirie. 1 O 61. Création et élargissement de rues, 1847-1967. 1 O 66. Lotissements,1843-1956.

-Saint-Germain-des-Fossés

Registres des délibérations du conseil municipal, 1838-1946.

-Saint-Yorre

Registres des délibérations du conseil municipal, 1840-1939.

-Vichy

Série O. O 01/1109, plan d'alignement, 1856-1871.

-Yssingeaux

Registres des délibérations du conseil municipal, 1901-1942.

SOURCES IMPRIMÉES

ANTONIO, Marcel, Urbanisme et société à Clermont-Ferrand de 1918 à 1939, [Clermont-Ferrand] : éditions ADIC, 1984.
BERGASOL, Jean-Luc, Petites villes et réseaux urbains en Haute-Auvergne aux XVIIe et XVIIIe siècles, DUMA, Jean, dir. , thèse de doctorat en histoire, université Paris X-Nanterre,2008.
CERONI, Brigitte, Le Mont-Dore, « Ville thermale », canton de Rochefort-Montagne, dossier d'inventaire n°32/67, 1997-2001.
CERONI, Brigitte, La Bourboule, « Ville thermale », canton de Rochefort-Montagne, dossier d'inventaire n°11/67, 1999-2002.
DESCOUTURES, Jean, Aménagement et extension d'une station thermale dans le bassin de Vichy : Bellerive-sur-Allier, GRÉBER, Jacques, dir., thèse, université de Paris-Est Créteil Valde Marne UPEC, institut d'urbanisme de Paris, 1927.
DOUTRE, Marilyne, Modalités de transformation de la ville au début du XIXe siècle en Auvergne : l'édifice public et son espace urbain – pouvoirs et conflits, PINON, Pierre, dir.,thèse de doctorat en « projet architectural et urbain », université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis, 2003.

LAISNEY, François, Règle et règlement. La question du règlement dans l'évolution de l'urbanisme parisien, 1600-1902, École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, Institut parisien de recherche Architecture, urbanistique, société, Paris : B ra, 1987(rapport).
LEMONNIER-LAFONT, Annie, L'établissement thermal du Mont-Dore par Louis-Charles-François Ledru, 1810-1832, BOUILLON, Jean-Paul, dir., Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art contemporain, université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 1994-1995.
NEANT, Isabelle, Du chemin de la croix Morel à l'avenue de Charras, les processus d'urbanisation d'une rue au XIXe siècle. Transactions, stratégies de lotissement etoccupations des terrains du quartier de la gare. 1855-1905, MASSARD-GUILBAUD,Geneviève, dir., Mémoire de maîtrise d'histoire, université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand,2001-2003.
PIÉRA, Pascal, L'embellissement des villes de Clermont-Ferrand et de Riom et les châteauxet maisons de plaisance en Basse-Auvergne entre 1688 et 1823, RABREAU, Daniel, dir.,thèse de doctorat, université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, 2001.
VAUZEILLES, Nathalie, Le Mont-Dore : requalification du centre d'une ville touristique,École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand, travail personnel de fin d'étude, 1998, n°427.

DOCUMENTS FIGURÉS

Abréviations :AD : Archives départementales (03 : Allier, 15 : Cantal, 43 : Haute-Loire, 63 : Puy-de-Dôme). AM : Archives municipales AN : Archives nationales AP : archives privées CAC : Centre des archives contemporaines PAEE : plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension PUD : plan d'urbanisme directeur SDAU. : schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme SRI : Service régional de l'Inventaire

Aigueperse
Cadastre, 1826 (AD 63, 53 Fi 1 à 10).

Allanche
Cadastre, 1835 (AD 15, 3 NUM 1092).

Ambert
Cadastre, 1836 (AD 63, 55 Fi 9 à 37). Plan d'alignement de l'avenue de la gare, s. d. (AD 63,33 Fi 82).

Ardes-sur-Couze
Cadastre, 1837 (AD 63, 54 Fi 48 à 56)

Arlanc
Cadastre, 1836 (AD 63 55 Fi 48 à 59).

Aubière
Cadastre, 1831 (AD 63, 51 Fi 1 à 20). Plan de dégagement de l'église, 1840 (AD 63, 33 Fi37). Plan d'alignement, 1867-1874 (AD 63, 33 Fi 14/1 à 14/8). PAEE, [1938] (AD 63, M60832).

Aurec-sur-Loire
Cadastre, 1813 (AD 43, 3 P 2480).

Aurillac
Cadastre, 1812 (AD 15, 3 NUM 1105). Plan d'alignement et extraits, 1791-1910 (AM Aurillac, 1 O 1/8, 1 O 2/1, 1 O 2/2, 1 O 2/3, 1 O 2/4, reclassés en AD 15, E DEP 1500/1575).Plan du grand boulevard de contournement, 1832 (AM Aurillac, 1 O 5). PAEE, 1922 (AD 15,1 Fi Aurillac 13).

Bas-en-Basset
Cadastre, 1841 (AD 43, 3 P 2487).

Beaumont
Cadastre, 1831 (AD 63, 51 Fi 73 à 83). Plans partiels d'alignement, 1922-1938 (AM Beaumont, non cotés). PAEE, 1938-1939 (AD 63, M 60834 et AC, non coté). [PUD], s. d.(AM Beaumont, non coté). Plan quartier Le Grand Champ, 1959 (CAC, 19810400, art. 206).

Bellerive-sur-Allier
Cadastre, s. d. (AD 03, 3 P 3023). Projet de PAEE, 1927 (Institut d'urbanisme de Paris, fonds historique, 1927 (15), planches 6, 8, 9, 10, 11, vue perspective, plan général d'aménagement,plan d'un type d'îlot).

Besse
Cadastre, 1828 (AD 63, 54 Fi 137, 153). Plan de dégagement pour construction d'une halle mairie-justice de paix, 1853 (AD 63, 33 Fi 38/63). PUD, s. d. (SRI Auvergne).

Billom
Cadastre, 1834 (AD 63, 51 Fi 108 à 133).

Bourbon-l'Archambault
Cadastre, 1835 (AD 03, 3 P 3035).

La Bourboule
Cadastre, 1822-1823 (AD 63, 51 Fi 164 à 171). PAE de La Bourboule, 1932 (AD 63, O 02028).

Brassac-les-Mines
Cadastre, 1832 (AD 63, 54 Fi 167 à 180). Plan d'alignement de la traverse, 1892-1893 (AC Brassac-les-Mines, 1 O 3).

Brioude
Plan avec embellissements et alignements, [1817] (Bibliothèque du patrimoine, ClermontCommunauté, collections iconographiques, CA 271, et AM, 1 W 2005, plan partiel).Cadastre, 1817-1818 (AD 43, 3 P 2507). Plan d'alignement, 1839-1852 (AN F/1a/2002-559).Plans d'aménagements partiels, 1859 (AM Brioude, non cotés).
Cébazat
Cadastre, 1831 (AD 63, 51 Fi 231 à 252).
Ceyrat
Cadastre, 1831 (AD 63, 51 Fi 265 à 283).
Chaise-Dieu, La
Cadastre, s. d. (AD 43, 3 P 2515).
Chamalières
Cadastre, 1831 (AD 63, 51 Fi 300 à 307). PAEE, 1930 (AD 63, M 60846). Permis de construire, 1959 (AD 63, 214 Fi 114 à 120).
Le Chambon-sur-Lignon
Cadastre, s. d. [1832 ?] (AD 43, 3 P 2518). Plan de terrains à acquérir pour création d'une place, [1923] (AD 43, 51 O XI).
Châtel-GuyonCadastre, 1809 (AD 63, 53 Fi 291 à 299). Plan d'alignement de la traverse, 1892 (AD 63, O6210). PAEE, 1929 (AD 63, M 60835). PUD, 1958 (AM Châtel-Guyon, non coté).
Chaudes-Aigues
Cadastre, 1832 (AD 15, 3 NUM 1137).
Clermont-Ferrand
Projet de traverse, 1780 (AD 63, 22 Fi 248). Projet de façades, rue Neuve, vers 1780(Bibliothèque du patrimoine, Clermont Communauté, collections iconographiques, CA 103).Plan d'alignement, 1821 (Services techniques de la ville). Plan d'alignement, 1828-1843(Services techniques de la ville). Cadastre, 1831 (AD 63, 51 Fi 1513 à 1572 et 51 Fi 354 à364). Plan d'alignement, 1863 (Bibliothèque du patrimoine, Clermont Communauté,collections iconographiques, CA 5010). Voirie. Prolongement de la rue de l'Hôtel-Dieu, 1863(AD 63, 33 Fi 579). Propositions d'emplacement pour l'hôtel des postes, 1904-1905 (AM Clermont-Ferrand, 1 M1 68). Plan, 1914 (Services techniques de la ville). Plan quartier Saint-Jacques, 1923 (AD 63, 33 Fi 159). Plan d'extension, 1925 (CAC Fontainebleau, versement19810400, art. 213, et Services techniques de la ville). Plan général avec emplacements des édifices publics, 1925 (AD 63, 33 Fi 185). Plan d'aménagement, 1947 (Services techniques dela ville). Plan topographique, 1954 (AD 63, 1709 W 333). PUD, 1957 (AD 63, 1709 W 333).Photographies aériennes, fonds de la direction départementale de l'Équipement, 1960 (AD 63,1797 W 21). SDAU, 1973 (AD 63, 2197 W 65 et 2155 W 1).
Combronde
Cadastre, 1826 (AD 63, 53 Fi 339 à 349).
Commentry
Cadastre, 1830 (AD 03, 3 P 3074). Plans d'alignement, 1864 (AM Commentry, 1 G 91). série D. 3 D 1, projet d'extension, d'aménagement et d'embellissement, 1920-1925.
Cosne-d'Allier
Cadastre, 1810 (AD 03, 3 P 3076).
Cournon-d'Auvergne
Cadastre, 1817 (AD 63, 51 Fi 379 à 393). Plan d'alignement de la traverse, 1882 (AM, 1 O13). Plan d'alignement, 1885 (Services techniques de la ville).
Courpière
Cadastre, 1810 (AD 63, 55 Fi 291 à 313).
Craponne-sur-Arzon
Cadastre, 1828 (AD 43, 3 P 2547).
Cusset
Cadastre, 1813 (AD 03, 3 P 3087). Plan, 1885 (AD 03, 9 J 16). Plan, vers 1920 (AD 03, 2 O1192). PAEE (voirie), 1933 (CAC, versement 19790426, AFU 3842) ; PAEE (zones), 1933(AM Cusset, non coté).
Dompierre-sur-Besbre
Cadastre, 1842 (AD 03, 3 P 3094).
Dunières
Cadastre, s. d. [1825 ?] (AD 43, 3 P 2554).
Durtol
Cadastre, 1831 (AD 63, 51 Fi 432 à 437).
Ennezat
Cadastre, 1814 (AD 63, 53 Fi 406 à 417).
Gannat
Cadastre, 1817 (AD 03, 3 P 108).
Issoire

Plan, [XVIIIe siècle] (AD 63, 22 Fi 251). Cadastre, 1827 (AD 63, 54 Fi 442 à 454). Plan d'alignement, 1833-1856 (AD 63, 33 Fi 502 à 515, et AN, F 1a/2002-371). Plan d'extension urbaine, [1947] (AD 63, 235 W 61).
Langeac
Cadastre, s. d. [1813 ?] (AD 43, 3 P 2579).
Lapalisse
Cadastre, 1829 (AD 03, 3 P 3134).
Laroquebrou
Cadastre, 1828 (AD 15, 3 NUM 1186). Plan général 1836-1839 (AD 15, 5 E 60). Plan d'alignement de la traverse, 1838 (AD 15, 2 S 180).
La Tour-d'Auvergne
Cadastre, 1811 (AD 63, 54 Fi 506 à 527).
Lezoux
Cadastre, 1825 (AD 63, 55 Fi 532, 549, 551). Projet de halle au blé et plan d'alignement partiel, 1884 (AD 63, 2 O 195/11).
Maringues
Cadastre, 1812 (AD 63, 55 Fi 599 à 610).
Massiac
Cadastre, 1840 (AD 15, 3 NUM 1211). Plan pour instruction d'affaire, 1835 (AD 15, 2 O119/9). Plan général, 1842 ; plan du champ de foire, 1872 (AD 15, 5 E 718). Plans de la traverse, 1835-1846 (AD 15, 2 S 24 à 26).
Mauriac
Cadastre, 1833 (AD 15, 3 NUM 1212). Plan d'alignement et extraits, 1846, 1880, 1896, 1910(AD 15, 2 O 120/11).
Maurs
Cadastre, 1834 (AD 15, 3 NUM 1214). Plans de la ville, 1811, 1818 ; plan de régularisation du champ de foire, 1818 ; plans du poids public-halle-maison commune, 1819 ; « plan visuel », 1820 (AD 15, 2 O 122/1). Plan de maison sur la route royale, 1826 ; plan d'élargissement de la rue du Temple, 1860 (AD 15, 2 O 122/7).
Le Monastier-sur-Gazeille
Cadastre, 1832 (AD 43, 3 P 2602).
Monistrol-sur-Loire
Plan général, [1793] (AM Monistrol-sur-Loire, non coté, exposé). Cadastre, 1810 (AD 43, 3 P2604). Plan d'alignement, 1860-1862 (AM Monistrol-sur-Loire, non coté, exposé).
Monnerie-le-Montel (La)
Cadastre, 1835 (AD 63, 55 Fi 661 à 664).
Montaigut-en-Combrailles
Cadastre, 1833 (AD 63, 53 Fi 669 à 674).
Mont-Dore
Plan du village, 1811 (AP fonds Jarrier). Élévations des façades de la place des thermes, 1815(AP fonds Jarrier). Cadastre, 1828 (AD 63, 51 Fi 752 à 761). Plan d'alignement, 1871 (AD63, meuble à plans 731). Plan d'alignement, 1890 (AD 63, meuble à plans 749). Plan du réseau d'assainissement, 1893 (AD 63, O 0297). Plan de la ville, 1919 (AD 63, meuble à plans 745-746). PAEE, s. d. (Centre des archives de l'architecture du XXe siècle, fonds Jaussely : JAUSS-C-26-2. Dossier 312 AA 10/11). Plan de 1919 mis à jour en 1930 (AP,établissement thermal). PUD, 1951 (AD 63, 214 Fi 100 à 103).
Montluçon
Cadastre, 1811 (AD 03, 3 P 3191). Plan d'alignement, 1830 (AM Montluçon, 4 Fi 4/2).PAEE, 1934 (AM Montluçon, 4 Fi 4).MontmaraultCadastre, 1830 (AD 03, 3 P 3192).
Montsalvy
Cadastre, 1837 (AD 15, 3 NUM 1226).
Moulins
Plan, 1749 (AM Moulins, 562(1)). Cadastre, 1819 (AD O3, 3 P 3196). Plan d'alignement,1822-1828 (AN, F/1a/2002-238). Projets d'aménagement, 1861 (Bibliothèque du patrimoine,Clermont Communauté, collections iconographiques, A 53309, 53310).
Murat
Plan de la traverse, vers 1808 (AD 15, 2 S 1046). Cadastre, 1810 (AD 15, 3 NUM 1230).Plans d'alignement, 1842 (AD 15, 2 O 138/9). Plan de la place de l'hôtel de ville, 1921 (AD15, 2 O 138/1).
Néris-les-Bains
Cadastre, 1810 (AD 03, 3 P 3201). Plan de lotissement et place, 1911 (AD 03, 3 O 2120). PAE, 1922 (Bibliothèque du patrimoine de Clermont communauté, CA 5097).
Neussargues-Moissac
Cadastre, 1820 (AD 15, 3 NUM 1280).
Paulhaguet
Cadastre, 1810 (AD 43, 3 P 2614).

Pont-du-Château
Cadastre, 1825 (AD 63, 51 Fi 940 à 958). Plan de la traverse, s. d. (AD 63, 22 Fi 268).
Pradelles
Cadastre, 1832 (AD 43, 3 P 2620).
Le Puy-en-Velay
Cadastre, 1808 (AD 43, 3 P 2623). Plan d'alignement, 1843-1848 et modifications partielles(AM Le Puy-en-Velay, atlas, non coté et AN, F/1a/2002-475). Plan de percement, 1922 (AD43, 157 O XI, 1-1).
Puy-Guillaume
Cadastre, 1835 (AD 63, 55 Fi 758 à 766).
Riom
Plan général, 1928 (AD 63, 202 Fi).
Riom-ès-Montagnes
Cadastre, 1837 (AD 15, 3 NUM 1254). Plan d'aménagement du champ de foire, 1939 (AD15, 2 O 162/1). [PUD], 1952, modifié en 1967 (AM Riom-ès-Montagnes, T, documents d'urbanisme 1945-1983).
Royat
Cadastre, 1831-1832 (AD 63, 51 Fi 1059 à 1068). Plan d'alignement, 1877-1878 (AD 63, 33Fi). PAEE, 1931 (CAC, versement 19810400, AFU 10332) et s. d. (AD 63, M 60842 et AM,3 T 1). « Graphiques des projets d'emploi des nouveaux espaces libres », 1934 (AM Royat, 3T 1).
Saint-Didier-en-Velay
Cadastre, s. d. [1813 ?] (AD 43, 3 P 2643).
Saint-Eloy-les-Mines
Cadastre, 1833 (AD 63, 53 Fi 953 à 964).
Saint-Flour
Cadastre, 1817 (AD 15, 3 NUM 1280). Plan d'alignement, 1826 ; plan des places publiques,[1849] (AM Saint-Flour, 1 G 40 à 1 G 49).
Saint-Georges-de-Mons
Cadastre, 1826 (AD 63, 53 Fi 993 à 1010).
Saint-Germain-des-Fossés
Cadastre, 1827 (AD 03, 3 P 3241).
Saint-Germain-Lembron
Cadastre, 1837 (AD 63, 54 Fi 826 à 835).
Saint-Gervais-d'Auvergne
Cadastre, 1834 (AD 63, 53 Fi 1011 à 1032).
Saint-Just-Malmont
Cadastre, 1813 (AD 43, 3 P 2671).
Saint-Paulien
Cadastre, 1811 (AD 43, 3 P 2681).
Saint-Pourçain-sur-Sioule
Plan, 1783-1788 (AM Saint-Pourçain-sur-Sioule, non coté). Cadastre, 1810 (AD 03, 3 P3258).
Saint-Yorre
Cadastre, 1813 (AD 03, 3 P 3268). Plan d'alignement, 1926-1934 (AM Saint-Yorre, atlas non coté).
Sainte-Florine
Cadastre, 1829 (AD 43, 3 P 2651).
Sainte-Sigolène
Cadastre, 1810 (AD 43, 3 P 2689).
Salers
Cadastre, 1808 (AD 15, 3 NUM 1312). Plan d'alignement, 1861 (AD 15, 5 E 1325/39).
Saugues
Cadastre, 1840 (AD 43, 3 P 2699).
Sauxillanges
Cadastre, 1829 (AD 63, 54 Fi 1000 à 1015).
Souvigny
Cadastre, 1832 (AD 03, 3 P 3279).
Tence
Cadastre, 1830 (AD 43, 3 P 2707).
Thiers
Cadastre, 1836 (AD 63, 55 Fi 1084 à 1096).
Varennes-sur-Allier
Cadastre, 1821 (AD 03, 3 P 3301).
Vichy

Cadastre, 1812 (AD 03, 3 P 3311). Plan des embellissements, 1858 (AD 03, 1 X 376). PAEE,1928 (Médiathèque de Vichy, fonds patrimoniaux, non coté). Plan d'aménagement, 1943(Centre des archives d'architecture du XXe siècle, fonds Bardet, 161 IFA).
Vic-le-Comte
Cadastre, 1830 (AD 63, 51 Fi 1468 à 1493).
Vic-sur-Cère
Cadastre, 1811 (AD 15, 3 NUM 1350).
Yssingeaux
Cadastre, 1834 (AD 43, 3 P 2730). Plan de la ville avec projet de percement, [1819] (AD 43,268 O I). Plan d'alignement, 1828-1833 (AN, F/1a/2002-216).

Illustrations

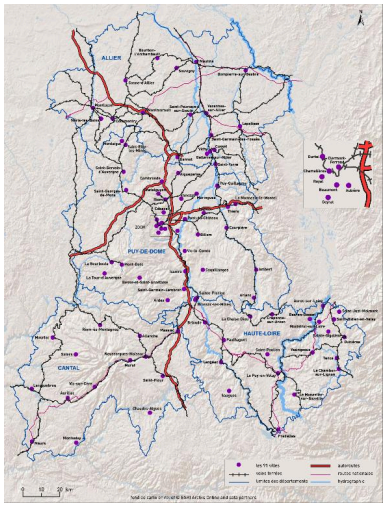

Les 91 villes du corpus construit pour l'étude, en relation avec les principales voies routières, ferrées, navigables.
Dess. Guylaine Beauparland-Dupuy
IVR83_20140000007NUDA

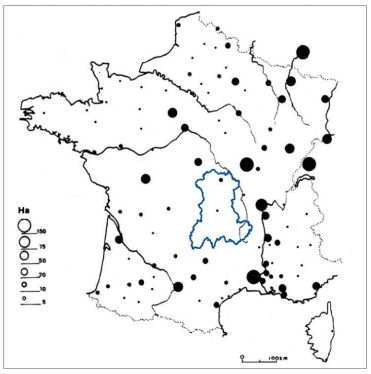

Le réseau urbain de la Gaule romaine, d'après Paul Claval, Géographie historique des villes d'Europe occidentale (1984). Les limites de l'Auvergne administrative ont été reportées en bleu.
Dess. Guylaine Beauparland-Dupuy
IVR83_20140000005NUDA

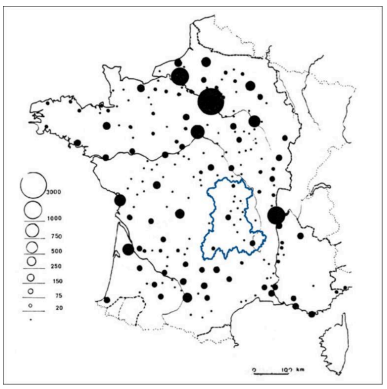

Le réseau urbain de la France au milieu du XVIe siècle, d'après Paul Claval, Géographie historique des villes d'Europe occidentale (1984). Les limites de l'Auvergne administrative ont été reportées en bleu.
Dess. Guylaine Beauparland-Dupuy
IVR83_20140000006NUDA

Localité dédoublée. Commentry (Allier). Noyau ancien. Au-devant de l'église du quartier dit "Vieux-bourg", une statue de paysan de Dalou (1925). Elle fait en quelque sorte pendant à la statue de forgeron élevée dans le centre actuel.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20130300060NUC4A

Localité dédoublée. Commentry (Allier). La statue du Forgeron, par Paul Sylvestre, élevée sur la place Martenot en 1939 devant l'usine dite La Forge, fait en quelque sorte pendant dans le quartier né de l'industrie, au Paysan installé sur le parvis de l'église du Vieux-bourg.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20130300057NUC4A

Saint-Germain-Lembron (Puy-de-Dôme). Superposition du cadastre ancien (1837) et du cadastre actuel (2015) : le noyau urbain se présente comme un assemblage désordonné d'îlots déchiquetés, qu'on a essayé d'ordonner ou d'aérer en démolissant des maisons, en perçant une rue régulière qui mène de la traverse royale à l'église.
Dess. Guylaine Beauparland-Dupuy
IVR84_20156300001NUDA

Ville nouvelle médiévale dont il subsiste un axe central rectiligne. Ardes-sur-Couze (Puy-de-Dôme). Sont à noter des passages couverts perpendiculaires (ici à gauche, baptisé "tunnel de Mercoeur"). Phot. Jean-Michel Périn IVR83_20136300545NUC4A

Ville fondée à l'époque médiévale, dont témoigne l'axe principal rectiligne. Ardes-sur-Couze (Puy-de-Dôme). À comparer notamment aux axes fondateurs de Riom et Montferrand. Phot. Jean-Michel Périn IVR83_20136300544NUC4A

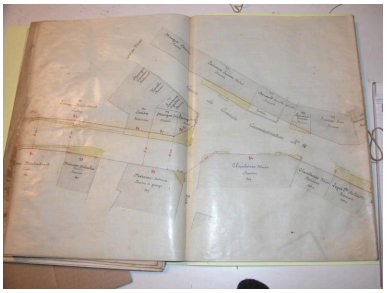

Cournon (Puy-de-Dôme). Exemple d'un plan d'alignement de traverse dite "chemin d'intérêt commun". Le plan est dressé par l'agent-voyer d'arrondissement en 1882. Archives municipales de Cournon-d'Auvergne. 1 O 13. (Photo chercheure). Aux plans d'alignement issus de la loi de 1807 (en général dressés par des géomètres, en collaboration éventuellement avec des architectes), s'ajoutaient les plans d'alignement des voies principales traversant les localités. Ils étaient l'oeuvre des ingénieurs des Ponts et Chaussées lorsqu'il s'agissait des routes impériales (puis royales puis nationales) de 1ère et seconde classes et celle d'agents-voyers recrutés localement pour les routes impériales de 3e classe, les routes départementales et les chemins vicinaux (à partir de la loi de création des services vicinaux du 21 mai 1836). Phot. Bénédicte Renaud-Morand IVR83_20106300757NUCA

Moulins (Allier). Place de l'Hôtel-de-Ville avec à gauche le beffroi dont il était écrit dans le procès-verbal du plan d'alignement daté du 1er mai 1828 (AN, F 1a-2002-238) : "L"horloge qui est fort ancienne et à laquelle tous les habitants tiennent beaucoup serait conservée". Ainsi,

Moulins (Allier). Cours Jean-Jaurés. Au fond, à l'arrière-plan, le théâtre. Au premier plan, la tour dérasée de l'ancienne enceinte de ville qui, si le plan d'alignement de 1828 avait été appliqué, aurait été détruite au titre des saillies sur l'espace public. Le

Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme). Rue du Docteur-Levadoux. La poste : située délibérément à mi-pente entre la partie basse de la ville où se trouve le centre thermal et où évoluent les curistes, et le centre historique, en partie haute, où demeurent les

sans même qu'il soit nécessaire de protéger le monument au titre des Monuments historiques, les habitants sont à l'origine de sa sauvegarde : il s'agit probablement du plus efficace des types de sauvegarde patrimoniale.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20120300074NUC4A

goût et les sensibilités évoluant, elle est protégée dans le cadre d'une Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) depuis 2013.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20120300073NUC4A

contribuables. De façon à satisfaire la direction des postes en même temps que les représentants des habitants (les conseillers municipaux).
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20146300089NUC4A

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :
Villes en Auvergne : les formes urbaines (IA00141347) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand
Présentation de l'opération Villes d'Auvergne (IA00141345)

Auteur(s) du dossier : Bénédicte Renaud-Morand
Copyright(s) : © Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel

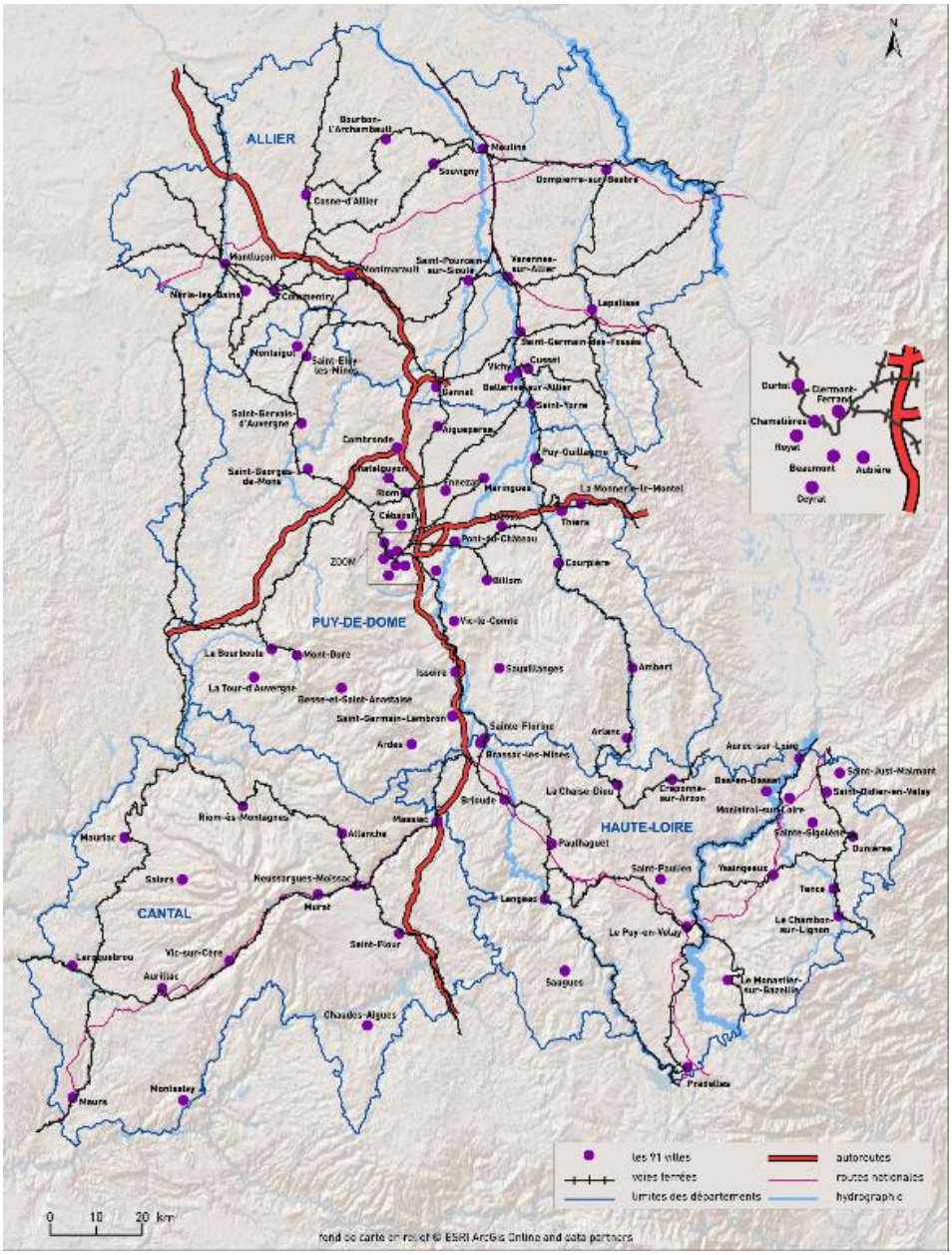

Les 91 villes du corpus construit pour l'étude, en relation avec les principales voies routières, ferrées, navigables.

IVR83_20140000007NUDA
Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy
© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation

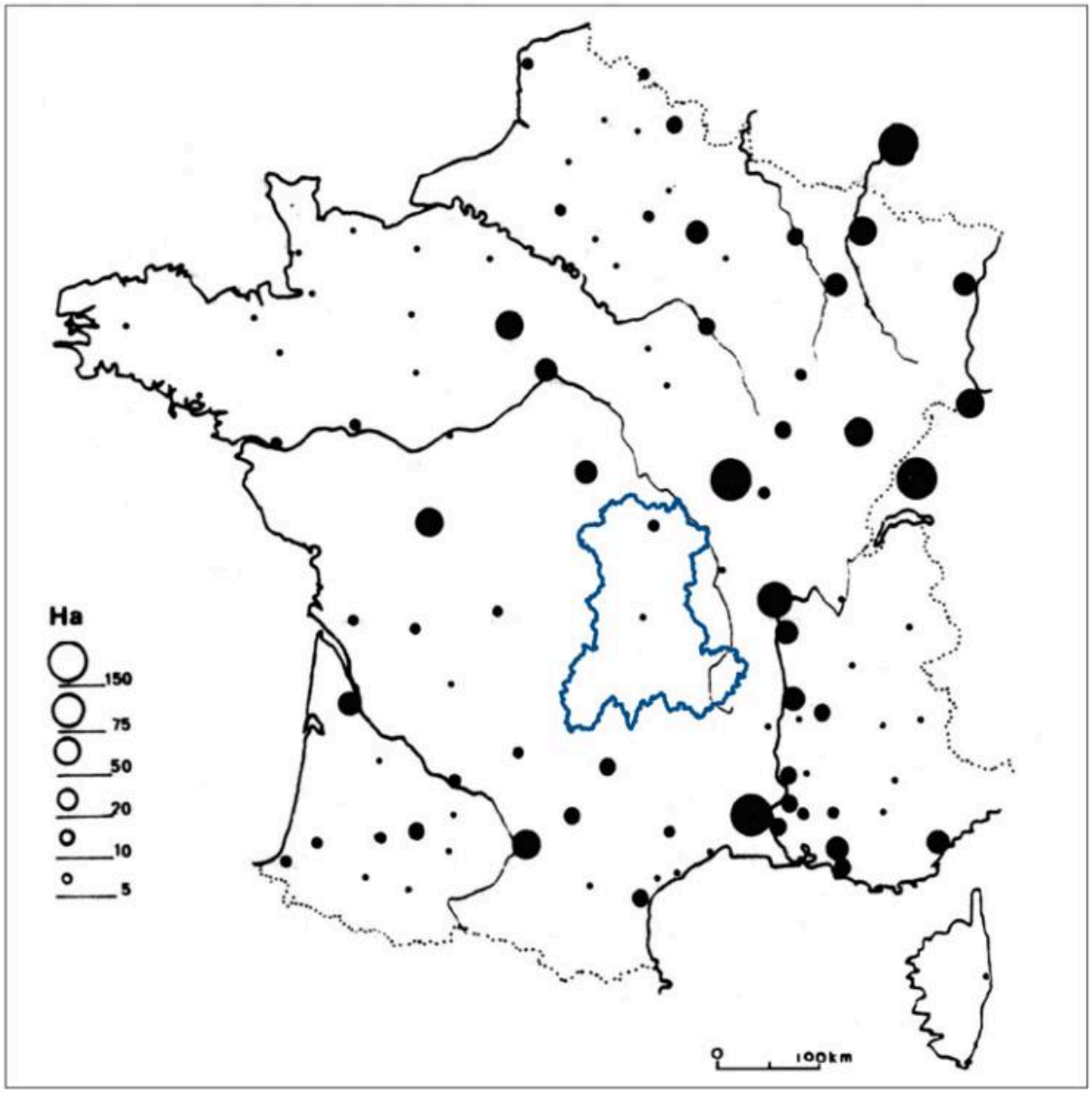

Le réseau urbain de la Gaule romaine, d'après Paul Claval, Géographie historique des villes d'Europe occidentale (1984). Les limites de l'Auvergne administrative ont été reportées en bleu.

IVR83_20140000005NUDA
Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy
© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation

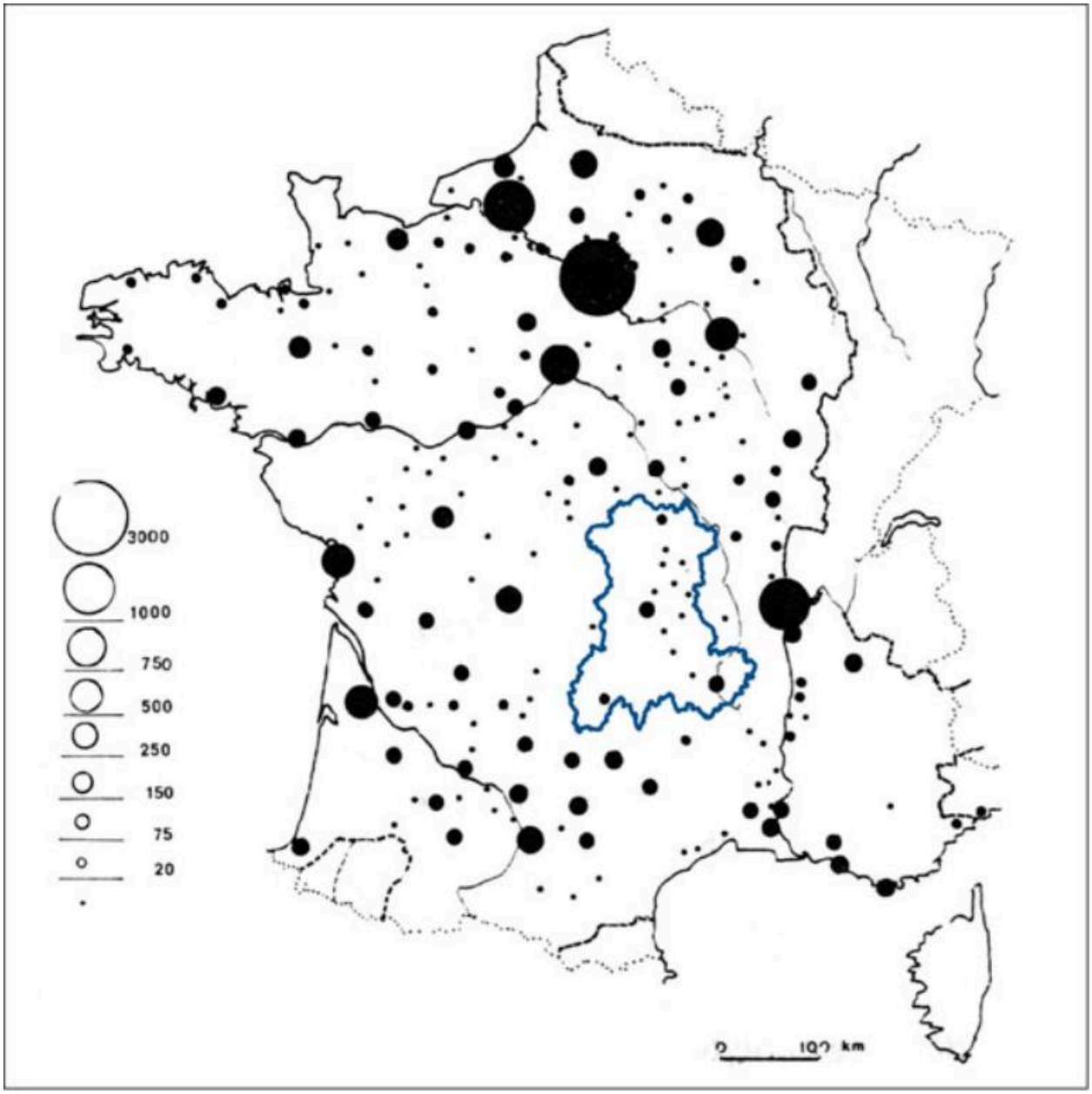

Le réseau urbain de la France au milieu du XVIe siècle, d'après Paul Claval, Géographie historique des villes d'Europe occidentale (1984). Les limites de l'Auvergne administrative ont été reportées en bleu.

IVR83_20140000006NUDA
Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy
© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Localité dédoublée. Commentry (Allier). Noyau ancien. Au-devant de l'église du quartier dit "Vieux-bourg", une statue de paysan de Dalou (1925). Elle fait en quelque sorte pendant à la statue de forgeron élevée dans le centre actuel.

IVR83_20130300060NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn
Date de prise de vue : 2013
© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Localité dédoublée. Commentry (Allier). La statue du Forgeron, par Paul Sylvestre, élevée sur la place Martenot en 1939 devant l'usine dite La Forge, fait en quelque sorte pendant dans le quartier né de l'industrie, au Paysan installé sur le parvis de l'église du Vieux-bourg.

IVR83_20130300057NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn
Date de prise de vue : 2013
© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation

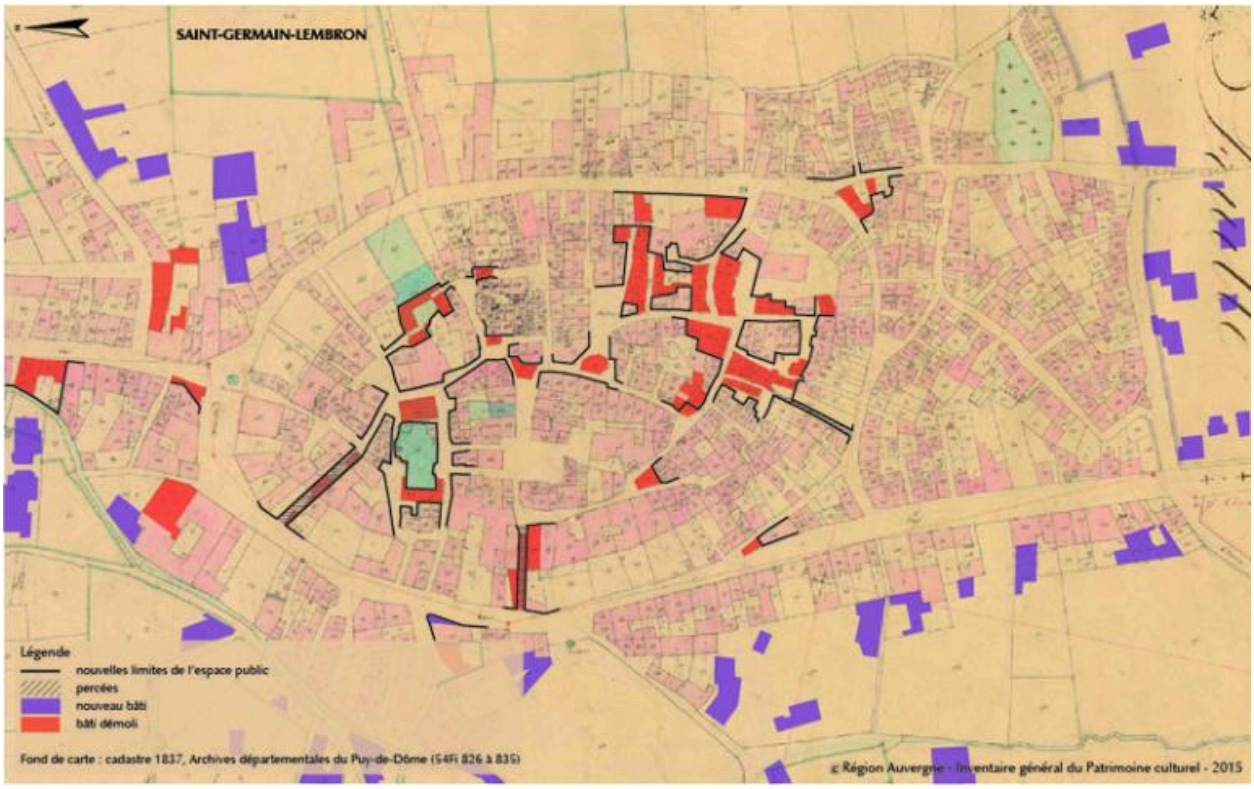

Saint-Germain-Lembron (Puy-de-Dôme). Superposition du cadastre ancien (1837) et du cadastre actuel (2015) : le noyau urbain se présente comme un assemblage désordonné d'îlots déchiquetés, qu'on a essayé d'ordonner ou d'aérer en démolissant des maisons, en perçant une rue régulière qui mène de la traverse royale à l'église.

IVR84_20156300001NUDA
Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Ville nouvelle médiévale dont il subsiste un axe central rectiligne. Ardes-sur-Couze (Puy-de-Dôme). Sont à noter des passages couverts perpendiculaires (ici à gauche, baptisé "tunnel de Mercoeur").

IVR83_20136300545NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn
Date de prise de vue : 2013
© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Ville fondée à l'époque médiévale, dont témoigne l'axe principal rectiligne. Ardes-sur-Couze (Puy-de-Dôme). À comparer notamment aux axes fondateurs de Riom et Montferrand.

Référence du document reproduit :

- **Villes et villages neufs au XIIIe siècle en Auvergne : à propos des fondations d'Alphonse de Poitiers. 1985.**
  FOURNIER, Pierre-François, FOURNIER, Gabriel. **Villes et villages neufs au XIIIe siècle en Auvergne : à propos des fondations d'Alphonse de Poitiers.** *Journal des savants*, octobre-décembre 1985.

IVR83_20136300544NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn
Date de prise de vue : 2013
© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation

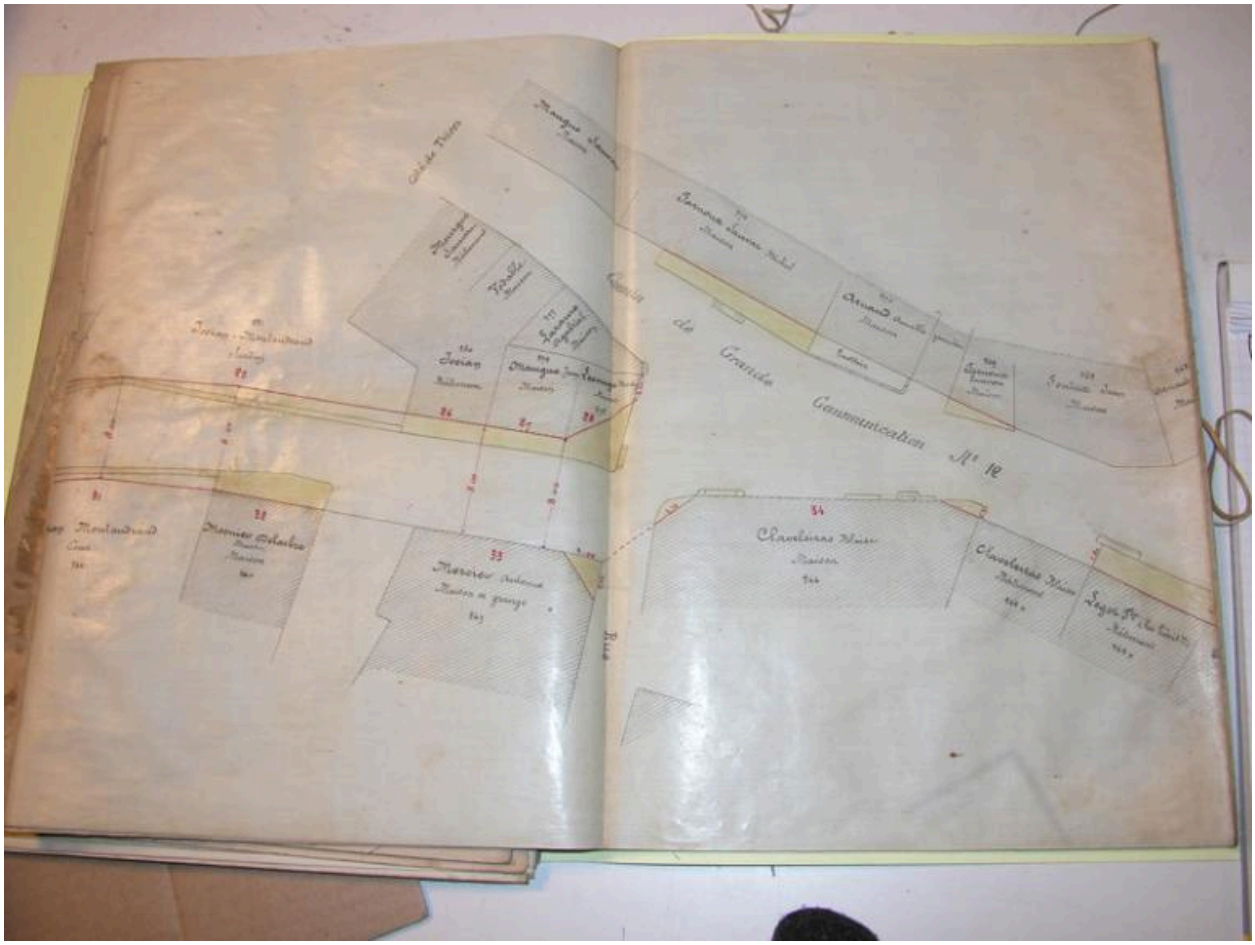

Cournon (Puy-de-Dôme). Exemple d'un plan d'alignement de traverse dite "chemin d'intérêt commun". Le plan est dressé par l'agent-voyer d'arrondissement en 1882. Archives municipales de Cournon-d'Auvergne. 1 O 13. (Photo chercheure). Aux plans d'alignement issus de la loi de 1807 (en général dressés par des géomètres, en collaboration éventuellement avec des architectes), s'ajoutaient les plans d'alignement des voies principales traversant les localités. Ils étaient l'oeuvre des ingénieurs des Ponts et Chaussées lorsqu'il s'agissait des routes impériales (puis royales puis nationales) de 1ère et seconde classes et celle d'agents-voyers recrutés localement pour les routes impériales de 3e classe, les routes départementales et les chemins vicinaux (à partir de la loi de création des services vicinaux du 21 mai 1836).

Référence du document reproduit :

- **plan d'alignement de la traverse de Cournon. 1882.**
  AC Cournon. 1 O 13. **Puy-de-Dôme. Arrondissement de Clermont-Fd. Service vicinal. Plan d'alignement de la traverse de Cournon sur une longueur de 860 mètres. Chemin d'intérêt communal n°8**. Par l'agent-voyer d'arrondissement, 1882.
  AC Cournon-d'Auvergne : 1 O 13

IVR83_20106300757NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2010
© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Moulins (Allier). Place de l'Hôtel-de-Ville avec à gauche le beffroi dont il était écrit dans le procès-verbal du plan d'alignement daté du 1er mai 1828 (AN, F 1a-2002-238) : "L"horloge qui est fort ancienne et à laquelle tous les habitants tiennent beaucoup serait conservée". Ainsi, sans même qu'il soit nécessaire de protéger le monument au titre des Monuments historiques, les habitants sont à l'origine de sa sauvegarde : il s'agit probablement du plus efficace des types de sauvegarde patrimoniale.

IVR83_20120300074NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn
Date de prise de vue : 2012
© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Moulins (Allier). Cours Jean-Jaurés. Au fond, à l'arrière-plan, le théâtre. Au premier plan, la tour dérasée de l'ancienne enceinte de ville qui, si le plan d'alignement de 1828 avait été appliqué, aurait été détruite au titre des saillies sur l'espace public. Le goût et les sensibilités évoluant, elle est protégée dans le cadre d'une Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) depuis 2013.

IVR83_20120300073NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn
Date de prise de vue : 2012
© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme). Rue du Docteur-Levadoux. La poste : située délibérément à mi-pente entre la partie basse de la ville où se trouve le centre thermal et où évoluent les curistes, et le centre historique, en partie haute, où demeurent les contribuables. De façon à satisfaire la direction des postes en même temps que les représentants des habitants (les conseillers municipaux).

IVR83_20146300089NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn
Date de prise de vue : 2014
© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation